

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SERCHES DU VENDREDI 19 MARS 2010**

L'an deux mil dix, le vendredi 19 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Serches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de Serches, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 mars 2010

### **Nombre de conseillers :**

En exercice : 11  
Présents : 7  
Votants : 7

### **Présents :**

Mesdames SANNER Anne, NAVAL Brigitte, KASPRZAK Bernadette, LEVEQUE Laurence, Messieurs ROBERT Bruno, WILLIATTE Gonzague, LACROIX Daniel

Absentes excusées : Mesdames Geneviève BISTER, Marie-Pierre FERTE

Absents : Monsieur Romaric POULET

Retard : Monsieur TASSIN Patrick

### **Ordre du jour :**

- Contrat unique d'insertion de l'agent technique Farid ALIU
- Délégation consentie au maire par le conseil municipal (convention)
- Subventions aux voyages scolaires – élèves collège de Braine
- Investissement luminaires et blocs sorties de secours - bâtiment mairie
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement
- Compte administratif 2009
- Informations diverses
- Questions diverses.

### **Désignation du secrétaire de séance :**

Monsieur ROBERT Bruno

Vote pour le secrétaire de séance :

Présents : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

### **1/ Contrat unique d'insertion de l'agent technique Farid ALIU**

L'agent technique Farid ALIU est embauché depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010. Il est nécessaire de compléter la délibération prise au dernier conseil, en prenant compte de la législation en cours. Le maire propose de rajouter à la délibération les différents textes de la législation en cours.

Présents : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

## **2 / Délégation consentie au maire par le conseil municipal (convention)**

Le maire est amené à signer des conventions entre la commune de Serches et différents organismes, associations... Madame le maire propose que le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions proposées.

Le conseil municipal autorise le maire à signer toutes les conventions, selon le vote :

Présents : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

## **3/ Subventions aux voyages scolaires – élèves collège de Braine**

Le collège de Braine a sollicité la commune de Serches afin qu'elle participe au voyage scolaire en Espagne de 3 élèves : LEROY Sébastien, CARRE Mathias et FRANKO Damien.

Madame le maire propose une aide de 20 euros par élève.

Le conseil municipal propose une aide de 25 euros par élève, soit un total de 75 euros versés au collège de Braine pour le voyage organisé en Espagne, selon le vote :

Présents : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

## **4/ Investissement luminaires et blocs sorties de secours - bâtiment mairie**

Madame le maire propose l'investissement de luminaires et blocs de secours pour la mairie : secrétariat, couloirs et escalier, les installations existantes étant vétustes et non conformes.

Le montant du devis demandé à SANELEC s'élève à 1063,50 TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte l'investissement de luminaires pour un montant de 1 100 euros TTC

Présents : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

## **5/ Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement**

Le budget primitif de l'année 2010 n'étant pas encore voté, Madame le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'engager, la liquidation, et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. (art L 1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales).

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le présent dossier, selon le vote :

Présents : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Arrivée à 21h15 de Monsieur TASSIN Patrick

## 6/Compte administratif 2009 de la commune

Désignation du président de séance

Monsieur Daniel LACROIX est élu président de séance.

Présents : 8

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

Conformément à la législation, les votes au niveau des chapitres sont présidés par le président de séance. Le maire est absent à chaque vote.

Mme KASPRZAK fait lecture du compte administratif et s'absente ensuite lors du vote

A/ Restes à réaliser :

Section fonctionnement : 0

Section investissement :

Dépenses : 39 660,40

Recettes : 39240,00

Total restes à réalisés :

Dépenses : 39 660,40

Recettes : 39240,00

B/ Section de fonctionnement

**Dépenses :**

Chapitres :

011- 012- 65- 66- 67- 68- 022- 023- 042- 043

Total dépenses de fonctionnement mandats émis : 95 716,32

Présents : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

**Recettes :**

Chapitres:

002- 60- 64 - 70- 73- 74- 75-76-77- 013

Total recettes de fonctionnement mandats émis : 131 377,38

Présents : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

C/ Section investissement

Dépenses :

Chapitres :

16- 20-21-

Total dépenses d'investissement mandats émis : 55 908,88

Présents : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Recettes :

Chapitres :

13- 10-

Total recettes d'investissement mandats émis : 1 878,00

Présents : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

#### D/ Résultats cumulés

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	95 716.32	131 377,38
Investissement	55 908.88	1 878,00
Total cumulé	151 625,20	133 255,38

#### E / Vote du comte administratif 2009 résultats cumulés

Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

#### F / Vote du compte de gestion 2009

Après s'être fait présenter le CA 2009, qui a été approuvé précédemment, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le receveur n'appelle pas d'observation et délibère selon le vote :

Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

#### G /AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION

Le Conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, statuant que le compte administratif ne fait pas apparaître de déficit décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

Excédent global cumulé au 31/12/09	114 044,24
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'auto-financement et/ou exécuter le virement prévu au BP(c/1068)	39 674,51
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve(c/1068)	0
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement(ligne 002)	74 369,73
Total affecté au c/1068 :	39 674,51
001 Solde d'exécution section investissement reporté	- 45 254,11
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2009	0
déficit à reporté (ligne 002)	

Nombre de votants : 8

Pour : 8

## 7/ Informations diverses :

- trouver un nom pour la variante Chemin de randonnée du Circuit les Chouettes, appelé le village sur ACY et traversant SERCHES en arrivant des marais au bas de DHUIZY, Direction du château, descente sur coureau, au ru à gauche, 1<sup>ère</sup> à droite pour se retrouver rue principale, chemin de fauchère, et arrivée à la FERME DU PAVILLON
- Demande de Monsieur GOMULINSKI inondé lors de précipitations importantes sur aux travaux de création de trottoirs, un accord de principe lui est octroyé pour la prise en charge par la commune des matériaux nécessaires aux modifications ainsi que l'aide d'un employé communal.
- EOLIEN : UN arrêté préfectoral déterminant la zone de développement éolien communauté de commune d'OULCHY LE Château à retenu la zone 2 (VIERZY) la zone située sur MAAST & VIOLAINE a été rejetée du fait de la proximité avec des sites classés comme le mont de Soissons et la butte chalmont
- Prochain conseil vendredi suivant vote du BP 2010

Levée de séance 22h45